



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 2, 9, 17, 23 et 30 septembre, 9, 14 et 28 octobre 2019

Permis de construire / démolition

- Construction nouvelle de 4 immeubles d'habitation et démolition des bâtiments ECA nos 50 et 53, parcelles 352B, 25A, route de Saint-Denis 14a, b, c et d

A pris acte :

- néant

A décidé :

- d'agrandir le bureau communal pour y regrouper le greffe, le contrôle des habitants et la bourse communale
- d'adopter le programme de tir tel que présenté par la Fine Douille pour 2020
- de fixer la date de la fête de Noël à l'église au mercredi 23.12.2020
- de fixer la date des petits comptes et la distribution des sapins au samedi 19.12.2020

A adjugé les travaux / mandats :

- Maison de Ville : réparation des chaises, Gruyéria SA, Bulle
- Collège : agrandissement du bureau communal, Urban construction Sàrl, Grancy ; Olivier Lodari, Grancy ; Coss-Electro Sàrl, Cossonay ; Pasche – Huber, Cossonay ; Panorama Profil line SA, La Sarraz

La Municipalité